



Diplôme d'Etat d'Educateur technique spécialisé *Diplômés de 2014*

Dans l'objectif d'adapter l'outil de formation régional et les projets pédagogiques de chaque institut aux besoins des employeurs et des publics en attente de formation, le Conseil régional d'Auvergne, les instituts de formation et les professionnels ont souhaité analyser le suivi de l'insertion professionnelle des élèves et étudiants formés.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un dispositif

d'enquête pérenne à destination des élèves et étudiants présentés au diplôme d'Etat portant, notamment, sur leur devenir à 6 et 12 mois.

Les première et deuxième vagues de l'enquête ont concerné les sortants de formation de 2012 et 2013 (cf. parutions de mars-avril 2014 et mars 2015) ; la troisième, présentée ci-après, porte sur les diplômés de 2014, soit 1 594 personnes.



LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Le questionnaire a été conçu et administré par le CARIF OREF Auvergne et la Région. L'enquête 2015 s'est déroulée de juillet à septembre. La Région a procédé à des relances téléphoniques ciblées visant à améliorer le taux et la qualité des réponses.

L'enquête balayait l'ensemble de la situation de la personne, de sa situation antérieure jusqu'au suivi à 12 mois :

- ✓ la situation avant l'entrée en formation (le lieu de résidence antérieure*, le statut et l'expérience professionnels, le dernier diplôme obtenu, le suivi d'une préparation au concours...),
- ✓ la situation pendant la formation (le statut professionnel, forme de la formation, l'aide financière reçue...),
- ✓ la situation à 12 mois avec :
 - ✓ le type de situation (emploi, sans emploi...),
 - ✓ en cas d'emploi le poste occupé, le contrat (type, durée, temps de travail, salaire...), l'employeur (secteur d'activité, taille, lieu de travail*), la durée et les modalités d'obtention du poste,
 - ✓ en cas de formation, le type et le lieu*,
 - ✓ et, si la personne était sans emploi, la cause et sa situation détaillée.

Par rapport aux précédentes vagues, le dispositif d'enquête a connu, en 2015, **quelques évolutions** :

- ✓ une interrogation portant sur les seuls **diplômés** et non sur l'ensemble des présentés à l'examen,
- ✓ des informations sur la situation avant l'entrée et pendant la formation **collectées**, lorsque cela était possible, **auprès des instituts de formation** (pour 18 des 31 sites),
- ✓ une enquête biannuelle qui devient **annuelle** et portant sur la situation détaillée 12 mois après la sortie de formation, complétée de quelques questions sur un emploi éventuel occupé entre temps (type de contrat, de poste ...).

L'ANALYSE DU TAUX DE RÉPONSE

Au cours de l'année 2014, une session d'examen s'est déroulée pour la formation d'éducateur technique spécialisé (juin). Pour rappel, la durée de cette formation étant de 3 ans, l'essentiel des personnes interrogées a donc débuté sa formation en 2011.

5 des 7 diplômés interrogés ont répondu au questionnaire à 12 mois, soit un **taux de réponse de 71%**, supérieur au taux global toutes formations sanitaires et sociales confondues (52%) et à celui des seuls sortants de formations sociales (53%, soit 184 répondants pour 350 diplômés).

Dans la suite du document, les résultats afférents au diplôme sont comparés à ceux de l'ensemble des diplômés des formations sociales.

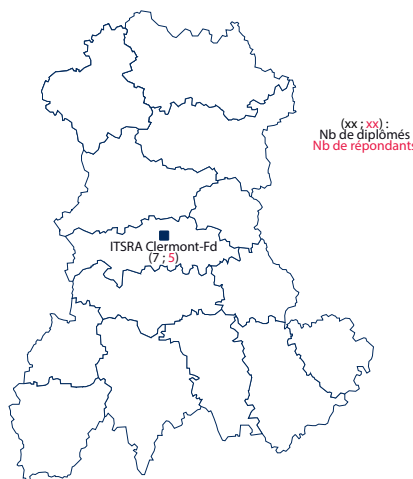
* Les lieux ou territoires correspondent au COTEF, COmité Territorial Emploi Formation.



LE PROFIL DES RÉPONDANTS

Sur les 5 répondants :

- ✓ 3 sont des **femmes**.
- ✓ 3 ont **entre 30 et 49 ans***, 1 **plus de 50 ans** et 1 **entre 25 et 29 ans**.
- ✓ tous sont formés sur le **COTEF de Clermont-Ferrand**, un seul institut, l'**ITSRA**, proposant cette formation initiale en Auvergne (cf. carte ci-contre).



LA SITUATION DES RÉPONDANTS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

Sur les 5 répondants :

- ✓ 3 **résidaient sur le COTEF de Clermont-Ferrand** (COTEF de formation) **avant leur entrée en formation**, 1 sur le territoire de **Riom** et 1 sur **Vichy**.
- ✓ 3 étaient **actifs en emploi avant d'entrer en formation**, 1 en recherche d'emploi et 1 sans activité.
- ✓ 2 des 4 répondants étaient titulaires d'un diplôme de **niveau bac avant leur entrée en formation** et 2 d'un **niveau inférieur**. Cette répartition par niveau est confirmée par l'examen des principaux diplômes, 2 répondants détenant un bac professionnel ou un BP et 2, un CAP ou un BEP.
- ✓ A l'entrée en formation, 2 des 3 répondants avaient obtenu leur dernier diplôme depuis **plus de 10 ans**.
- ✓ Aucun ne déclare avoir suivi **de préparation au concours**.

LA SITUATION DES RÉPONDANTS PENDANT LEUR FORMATION

Sur 4 répondants :

- ✓ 2 avaient le **statut d'élève ou d'étudiant pendant la formation** et 2, **celui de salarié**.
- ✓ Tous déclarent **avoir bénéficié d'une aide ou d'une ressource financière** pour leur vie quotidienne. Ils citent une rémunération de leur employeur (2 citations) ou une autre aide (2 citations).

* L'âge calculé est celui à la sortie de formation. En absence de redoublement (information non disponible dans l'enquête), l'âge estimé à l'entrée est de 3 ans inférieur.



LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

Sur les 5 répondants :

✓ Tous étaient **en emploi 12 mois après la formation** (84% pour l'ensemble des répondants des formations sociales).

NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.

Sur les 5 répondants :

- ✓ 3 exerçaient le métier **d'éducateur technique spécialisé** et 2, un autre métier (intervenant social et aide-cuisine).
- ✓ 4 étaient en **emploi stable*** (*versus* 32%), tous en CDI et 1, en **CDD**. Aucun n'occupait un emploi aidé.
- ✓ 1 occupait un emploi **de durée inférieure à 6 mois** (*versus* 31%) et 4, un emploi à **durée indéterminée**.
- ✓ Tous exerçaient leur activité à **temps plein** (*versus* 62%).
- ✓ 3 exerçaient leur activité au sein d'un **établissement accompagnant des publics handicapés** et 2 dans une **autre activité**.
- ✓ 4 exerçaient leur activité au sein d'un établissement **de plus de 50 salariés**.
- ✓ Tous déclaraient gagner **entre 1 200 et 1 600 euros nets mensuels** (*versus* 56%). Le salaire net mensuel moyen est de **1 460 €**, supérieur à celui perçu par l'ensemble des répondants des formations sociales (1 264 €).
- ✓ 3 répondants ont obtenu leur emploi **plus de 3 mois après leur sortie de formation** (*versus* 59%). L'employeur précédent est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (3 citations), devant les relations personnelles et le stage (1 citation chacun).
- ✓ 4 **travaillaient en Auvergne** (3 sur le COTEF de Clermont-Ferrand) et 1 **hors région**. 3 exerçaient leur activité sur leur lieu de résidence antérieur à leur entrée en formation.
- ✓ 2 avaient occupé **un autre emploi depuis leur sortie de formation** (contre 59% pour l'ensemble des formations sociales).

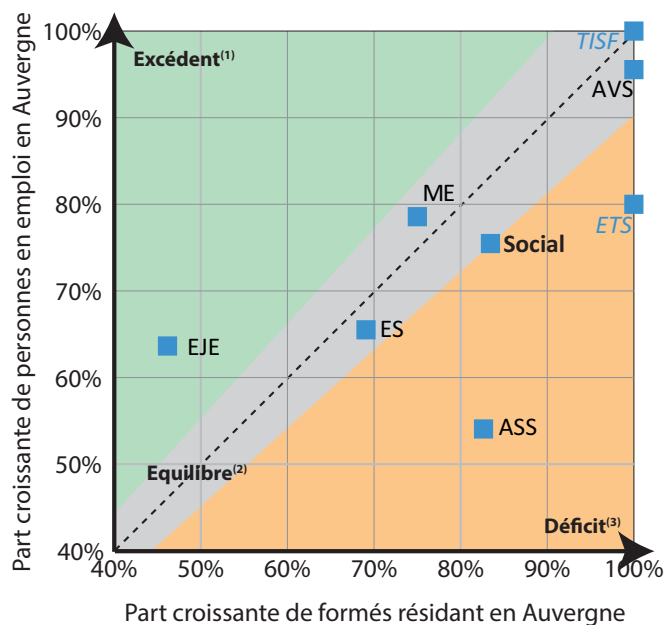
SYNTHÈSE

Taux d'emploi et stabilité

Les diplômés de formation d'éducateur technique spécialisé enregistrent un **taux d'emploi et une part d'emploi stable** élevés (respectivement 100% et 80%).

NB : Les résultats sont à interpréter avec précaution en lien avec la faiblesse du nombre de personnes enquêtées et répondantes. Ils sont, par ailleurs, à confirmer par le suivi de plusieurs cohortes de sortants de formation.

Lieux de résidence antérieure et de travail à 12 mois



Pour la région, le **solde des éducateurs techniques spécialisés est négatif**. Ainsi, les formés étaient à 100% des résidents auvergnats et 80% d'entre eux sont restés pour travailler en Auvergne.

* : CDI, stagiaires/titulaires de la FP, professions libérales





L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS PARAMÉDICALES ET SOCIALES

GLOSSAIRE

DE : Diplôme d'Etat
ETS : Educateur technique spécialisé
FP : Fonction Publique

Préparation : suivi d'une préparation au concours
d'entrée en formation



▶ **Contact : CARIF OREF Auvergne**
16b rue Fontgiève - 63 000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.orientation.auvergne.fr/>
<http://www.pro.formationauvergne.com/>
Mail : oref@cariforef-auvergne.org

